

ROCHES

Le petit Rochois (pour les nostalgiques)

Bulletin municipal N° 141

Janvier 2025

Sommaire

Actualités de la commune	page 2
Les infos utiles	page 5
L'école	page 8
Les associations	page 10
Infos pratiques	page 18



Mesdames, Messieurs.

Les vœux du Maire, une cérémonie conviviale et traditionnelle pour commencer une nouvelle année et revenir sur les faits marquants de l'année écoulée.

2024 une année très compliquée.

Une météo pourrie. Une situation politique très instable. Un bilan économique désastreux.

Un monde géopolitique très fébrile. Heureusement on ne parle plus de pandémie.

Malgré tout Roches a tenu ses engagements.

L'ouverture et l'inauguration de notre nouvelle salle Robert TISSIER animée par la Banda avec la présence de nombreux Rochois aux cotés des élus de la commune pour recevoir les représentants de l'état ainsi que les élus du canton du département et de la région.

La réfection de quelques kilomètres de routes communales avec le soutien d'une subvention DETR de 40% attribuée par l'état et 17 960€ du département avec le programme 2023/2026 de Boost'Comm'Une.

La troisième et dernière tranche de modernisation de l'éclairage du bourg.

Je dois des remerciements au nom de la commune,

- A toutes les associations qui ont su divertir et animer la commune.
- Aux propriétaires du domaine de La Vergnolle, pour la fourniture du sapin de Noël.
- A Thomas et Hugo pour leur investissement dans la pose et la dépose des décorations du Bourg et du sapin.
- A Guillaume Martin qui, encore une fois a remis en état le dépôt de déchets verts et gravats inertes.
- Aux entreprises Maldant, Blondin, Mignot-Roger qui répondent rapidement à mes demandes.
- Aux agents communaux qui doivent me supporter.
- Et aux élus qui répondent présents à chaque sollicitation.

ET à l'ensemble des bénévoles.

2025 sera une année de changement.

Le projet sécurité routière, prévu en 2024, pour la remise en état de la signalisation sur les routes communales sera réalisé début 2025 grâce à une subvention amandes de police de 557€ attribuée en décembre.

Mi-novembre le Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Creuse nous a rencontré en mairie pour annoncer la suppression d'un poste d'enseignant sur le RPI de Roches/Ladapeyre à la rentrée 2025. La baisse des effectifs et les prévisions 2026 en sont la cause

Nous travaillons depuis plusieurs semaines sur une organisation différente du secteur éducatif. La loi NOTRE par obligation, demande le transfert à la communauté de commune des compétences eau potable et assainissement collectif.

Cette obligation est effective au 01 janvier 2025 et malheureusement pour les usagers nous devons prévoir des hausses très significatives sur les 6 prochaines années pour tendre vers un prix de 3,00 € du m³ d'eau potable et une redevance assainissement collectif de 3,00 € par m³ d'eau consommée. Cette augmentation a pour objectif d'arriver à un équilibre de fonctionnement et anticiper de gros investissements sur les réseaux.

Des informations plus précises nous serons communiquées au cours du premier trimestre 2025.

Je m'excuse de gâcher cette rencontre, je vois à vos têtes que je ne fais pas toujours plaisir mais je vous dois ces informations.

Madame Sylvie Martin a été nommée Maire Honoraire en reconnaissance de ses 40 ans de service en tant que maire et présidente de la communauté de communes.

Merci beaucoup Sylvie pour ton investissement, félicitations pour cette nomination.

Je voudrais terminer cette prise de parole avec une pensée pour Mayotte qui vit des instants difficiles. Beaucoup de jeunes mahorais ont œuvré dans les rangs du club de football Roches/Bétête.

Je vous présente à toutes et tous mes vœux de santé de joie et de paix pour 2025.

Nous prions nos administrés de bien vouloir ramasser leurs déchets en cas de renversement de leur poubelle, notamment lors de journées venteuses.
Nous faisons appel à votre sens civique, car cette tâche n'incombe pas aux employés municipaux.
Les déjections de vos animaux doivent également être ramassées.
Les chiens doivent être tenus en laisse et ne pas circuler librement.

La salle socio-culturelle ROBERT TISSIER a été inaugurée après sept ans de travaux, grâce à un don de 362 000€ de Robert Tissier à la commune de Roches.

- Défis rencontrés pour la réalisation du projet :

La réalisation de la salle a nécessité sept ans d'études, de travaux et de gestion de divers problèmes tels que la recherche de financements, la gestion d'une crise sanitaire, et des problèmes techniques incluant la présence d'amiante, des retards dans les travaux de gros œuvre, des intempéries, et l'indisponibilité des matériaux.

- Utilisation de la salle :

Depuis son ouverture, la salle accueille diverses manifestations, est accessible aux personnes à mobilité réduite, et des réservations sont déjà programmées jusqu'en octobre 2025, tels que des fêtes, mariages, évènements sportifs...



Mairie

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

Adresse :

9 rue du marbre - ROCHES

Tél : 05 55 80 73 69

Courriel : accueil.mairie@roches23.fr

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

- **SITE INTERNET de la mairie** : roches23.fr

DEMANDES DE TELEPROCEDURES :

A réaliser depuis :

www.service-public.fr

- Les demandes d'actes d'état civil
- Changement de coordonnées
- Inscription sur liste électorale
- Déclaration d'ouverture de chantier



Vous désirez faire installer un nouveau compteur d'eau contactez le **05 87 23 10 00**

Vous constatez une fuite avant votre compteur d'eau ou vous avez besoin d'un renseignement sur votre facture ...

Adressez-vous au :

**Service d'intervention 24h/24
CISE – SAUR**

**Zone industrielle des Varennes
23000 GUERET**

Tél : 05 87 23 10 09

Accueil commercial et Assistance technique

- pour les particuliers : 3900
- pour les professionnels : 3901
- Renseignements téléphoniques : 118 218



orange™

Enedis

Numéro du service client d'Enedis au 09 70 83 19 70 pour joindre directement le distributeur d'électricité. Pour un dépannage d'urgence, il convient de contacter le numéro dédié d'Enedis au 09 72 67 50 23.

Bibliothèque

Ouverture aux jours et heures de la mairie

Un dépôt de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Creuse est à votre disposition, vous pouvez emprunter gratuitement livres, CD et cassettes, si vous ne trouvez pas un titre nous pouvons vous le commander. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, un portage à domicile peut être mis en place. Des livres en anglais sont également disponibles.

Recensement militaire



BIENTÔT 16 ans !

PENSEZ AU RECENSEMENT



Secrétariat général pour l'administration

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

- 1** L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :
• vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
• vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



Calendrier de vos démarches

A 16 ANS	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans 1/2	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur majdc.fr , afin de faciliter votre convocation
A partir de 17 ans	Vous serez convoqué à votre Journée Défense et Citoyenneté
De 17 ans à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens, concours et permis de conduire.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

LE SAVIEZ-VOUS ?

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- Vos examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,...)
- Vos concours (fonction publique, grandes écoles,...)

Ou pour :

- Vous engagez dans l'armée.

Grâce à MAJDC.FR vous pouvez :

- Découvrir la JDC,
- Poser toutes vos questions,
- Télécharger votre convocation, et votre attestation à l'issu de la JDC
- Modifier la date de convocation de votre JDC,
- Demander une exemption,



CENTRE du SERVICE NATIONAL et de la JEUNESSE d'ORLEANS
Adresse postale : 75 rue du PARC - 45000 ORLEANS
Adresse mail : csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr
(Privilégier le courriel)
Accueil téléphonique au : **09.70.84.51.51 (serveur vocal)**
(Mise en relation avec un agent du CSN : choix 1, choix 3, puis N° de votre Département et valider par #)
Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 14h45

LA JEUNESSE AU CŒUR DE LA DEFENSE

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. **Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'ils aient effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans.**

L'inscription peut se faire tout au long de l'année en mairie ou en ligne.

Cette démarche doit être effectuée au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour du scrutin.

Pièces à fournir pour s'inscrire :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Le document Cerfa n° 12669*02 (citoyens français) ou Cerfa n° 12670*02 et/ou n° 12671*02 (citoyens européens)

Référents accueil nouveaux arrivants

Ce sont des élus, des habitants, des acteurs de la vie locale qui se mobilisent pour répondre au mieux à vos questions et faciliter votre installation. Pensez à vous faire connaître auprès de votre mairie pour être mis en lien avec vos référents.

N'hésitez pas à les solliciter !

 **Didier Thévenet** : Maire de Roches
- Tél : 06 70 35 78 18
Mail : didier.thevenet@laposte.net

 **Ludovic Patard** : Adjoint
- Tel : 06 81 38 88 49
Mail : l.patard@free.fr

 **Léa Bathier** : Conseillère
- Tel : 05 55 80 73 69
Mail :

 **Sylvie Martin** Résidente
- Tel : 06 63 08 54 57
Mail : jacky.martin227@orange.fr

Un livret d'accueil est disponible en mairie.

Des nouvelles de l'école

Le RPI Roches Ladapeyre compte à ce jour 33 élèves répartis en 3 classes :

- Sandrine LABROT a les TPS PS MS GS CP à Roches.
- Virginie POIRIER a les CE1 CE2 à Roches.
- Marion MALAVAUD a les autres CE2 (groupe divisé en 2 pour équilibrer l'effectif des classes) les CM1 et les CM2 à Ladapeyre.

Des rencontres ...

Les trois classes du RPI se sont rejointes à Roches le **mardi 15 octobre** pour un cross sur le site de la Péricholle. Malgré la pluie, les enfants ont bien couru pour faire le plus de tours possibles.

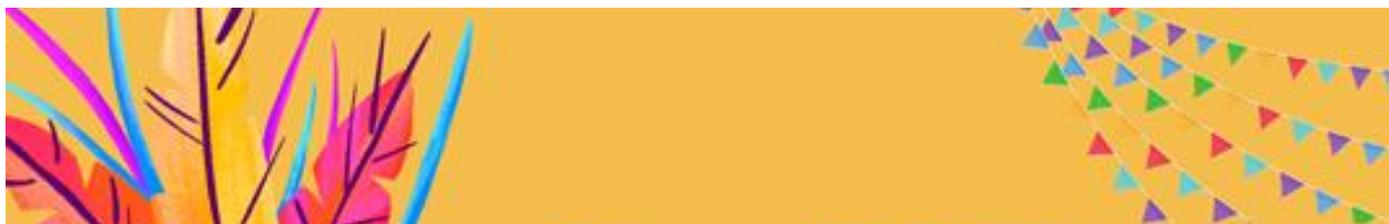
Nous avons participé à la semaine du goût avec **la venue de la ferme des 4 compères le vendredi 18 octobre** pour expliquer aux enfants l'origine des aliments et goûter un burger frites maison. Les élèves avaient préparé une soupe et une salade de fruits pour compléter le repas. L'équipe enseignante tient à remercier Mme et Mr Bathier pour leur investissement.

Le **mardi 19 novembre**, les deux classes de Ladapeyre ont été à la **chèvrerie de Braconnais** à la rencontre du lieu de vie des chèvres et découvrir la traite. Ils ont eu la chance de goûter le fromage de chèvre offert par les propriétaires. Un grand merci à eux !

Des moments partagés

Pour **Noël**, tous les enfants ont pu visionner le dessin animé « *un conte peut en cacher un autre* » grâce à l'association 1 2 3 école à la salle des fêtes de Roches, suivi du repas de Noël. Le Père-Noël est passé dans les classes offrir un livre à chaque élève le vendredi 20 décembre.

Le **carnaval** se prépare le **mardi 11 mars** autour des contes traditionnels. Un défilé des enfants aura lieu à partir de 15h30 dans les rues de Roches avec des chants et des danses. Nous vous attendons nombreux pour venir applaudir les enfants ou déguster une crêpe à l'école.



Mardi 11 Mars
2025

CARNAVAL

DEFILE DES ENFANTS DE L'ECOLE
DE ROCHES À PARTIR DE 15H30



**Thème les contes
traditionnels**



**Vente de crêpes
et de boissons sans
alcool au profit de
la coopérative
scolaire de l'école**





ASSOCIATION ROCHOISE DU LOISIR CREATIF



Quelques nouvelles de notre association.

Le 19 octobre 2024, une randonnée "Octobre rose" a été organisée au profit de la Ligue contre le cancer du sein. Cette initiative a permis de collecter 439,20 € pour la marche et 110,00 € par la vente de divers objets fabriqués, soit un total de 549,20 €, qui ont été remis à la Ligue contre le cancer de Guéret. Cette manifestation sera renouvelée le 18 octobre 2025.

Notre assemblée générale s'est tenue le 8 novembre 2024. Le bureau reste inchangé tout comme les jours d'ouverture, à savoir les mercredis et vendredis de 14h30 à 18h30. Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle adhérente, Léna, qui animera deux activités : initiation au travail du cuir et à la marqueterie. D'autres activités, telles que le Diamonds painting, les tableaux en mousse et la peinture avec Anita ont également été retenues. Il reste à définir comment ces divers ateliers seront organisés.

Nous avons clôturé l'année avec un repas raclette dans le local que nous occupons. À cette occasion, le Père Noël est venu nous rendre visite lors du dessert.

Le bureau et les membres de l'association vous adressent leurs vœux les plus sincères de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

La Présidente,
Noëlle Haillant

La Secrétaire,
Patricia Tessedre





2023/2024 une saison haute en musique et en rencontres !!

Avec 38 musiciens, la Banda de Roches continue de faire vibrer les cœurs et les oreilles ! Pendant l'hiver, pas moins de 15 répétitions ont permis de préparer un répertoire qui a enchanté bien des événements.



Une année bien remplie : 31 sorties à travers la France

En 2023/24, la Banda a sillonné les routes, parcourant plus de **4 552 km** pour se produire dans des départements tels que l'Allier, le Cher, l'Indre, le Puy-de-Dôme, le Loir-et-Cher, la Corrèze, le Cantal, la Dordogne, la Meuse et la Creuse bien sûr !

Les manifestations à l'affiche ? Marchés, brocantes, fêtes patronales, comices agricoles, festivals de bandas... sans oublier le passage du Tour de France à Évaux-les-Bains. En moyenne, **25 musiciens** se mobilisent pour chaque sortie.

Une sortie conviviale à Cour-Cheverny

Lors de notre passage à Cour-Cheverny, nous avons combiné musique et loisirs. Avant la prestation, nous avons visité le château et son parc. Le lendemain, place à la détente : balade en calèche dans les rues de Blois et visite du musée de la magie. De bons souvenirs pour tous !

Rendez-vous festifs et moments de partage

- **Fête de la musique 2024** : Le 21 juin, après une aubade dans le bourg de Roches, la soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur à La Coffrette, où nous avons été chaleureusement accueillis.
- **Sainte-Cécile** : Cette fête est un moment privilégié de convivialité entre musiciens et membres honoraires.



L'éveil musical : la transmission en action

En 2023/2024, 34 séances d'éveil musical ont été organisées, réunissant 12 apprenants, débutants ou en perfectionnement. Trois nouveaux participants ont rejoint le groupe en septembre. Merci à nos encadrants passionnés : Alain, Denis (le chef), Yves, Jeanne, Didier-Marie et Christiane.

Un rayon de soleil pour la Creuse

La Banda de Roches est fière de faire rayonner la commune de Roches et la Creuse à travers ses prestations et ses déplacements. Une belle aventure musicale qui réunit talent, passion et amitié.

Belle année 2025 à tous, À très bientôt, Les membres de la Banda





2024 s'en va et 2025 pointe le bout de son nez.

Cette année passée nous laisse avec de nombreux conflits par le monde et une Amérique sous le signe du retour d'un Trump encore plus bravache et peroxydé.

Depuis 2020 nous vivons au rythme des crises environnementales, épidémiques et guerrières. L'individualisme et la méfiance de l'autre semble devenir la norme même dans nos campagnes qui pourraient être si accueillantes pour tous.

Ces tensions se ressentent jusque dans nos associations, touchant ceux qui les représentent, de plus en plus confrontés à toutes sortes de récriminations pouvant aller jusqu'aux menaces physiques.

Nous faisons le vœu que 2025 ramène le calme et la sérénité et que nous reprenions conscience que l'autre est une chance.

L'objectif du comité des fêtes reste le même, vous apporter détente, amusement et des animations innovantes tout au long de l'année.

2024 n'a pas fait exception à la règle, en conjuguant classique et nouveautés :

- Une soirée belote en février réunissant 30 équipes jusqu'après minuit.
- La fête de pentecôte qui a vu le retour de la course cycliste le dimanche après-midi et animé par la banda de Bonnat. La soirée fondu-frite nous a permis d'inaugurer la nouvelle salle Robert Tissier, celle-ci répondant à toutes nos attentes.



- Une soirée Tapas, grande nouveauté pour nous aussi bien pour l'organisation que pour la préparation des samossas, beignets et autres accras.

- Enfin le classique méchoui sur le site de la Péricholle



Petit regret, nous avons ambitionné de vous régaler avec des harengs au barbecue pour une soirée poisson et magie au mois d'octobre mais trop d'innovation tuant l'innovation, nous avons dû annuler devant le peu d'intérêt que celle-ci a suscitée.

2024 sera aussi la dernière année de présidence pour notre duo de co-président. Léa et moi donnons notre démission pour amener du sang nouveau au comité des fêtes.

Nous laissons une association saine avec des manifestations qui attirent beaucoup de monde, une bonne santé financière et un bon patrimoine.

Nous garderons le souvenir de tout ce que nous avons réalisé ensemble avec ceux qui sont encore présents et ceux qui nous ont quitté et qui nous manquent.

La rénovation de la Guérite gardera une place particulière dans mon cœur et ma mémoire.

L'implication de tous les bénévoles du comité des fêtes aussi car l'association ne serait rien sans eux.

Bien sûr nous continuerons à accompagner nos successeurs en tant que bénévoles pour qu'ils mènent à bien leurs projets.

De nombreux défis les attendent et la pérennisation de la fête de Pentecôte en est un important. Nos amis forains souhaitent en effet que des animations se déroulent tout au long du week-end du samedi au lundi pour faire leur beurre sur les 3 jours.

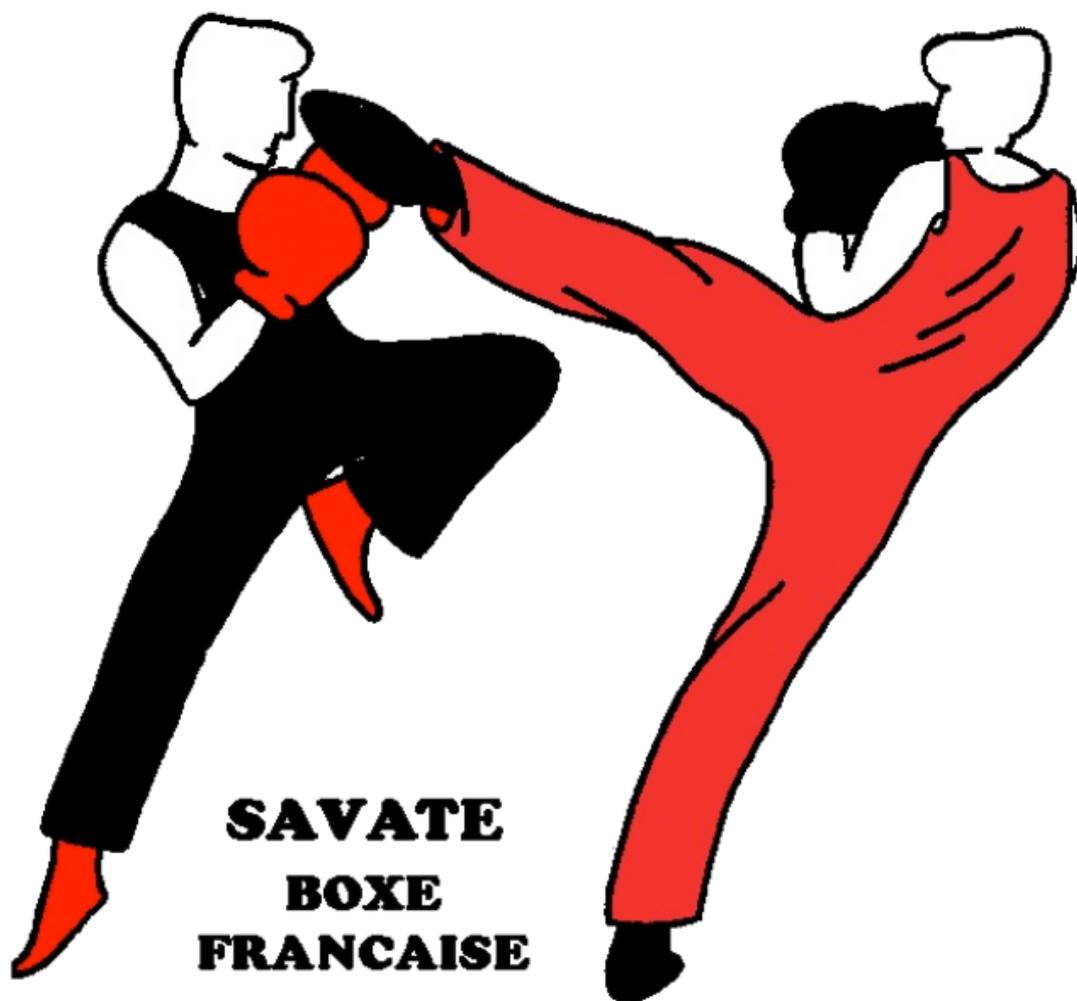
Nous vous souhaitons le meilleur pour 2025, santé, bonheur et prospérité pour vous ainsi que vos proches

Amicalement, Fabien et Léa

Informations de dernière minute :

Lors de l'Assemblée Générale du 22 janvier 2025, **Hugo et Thomas Blondin** ainsi que **Stéphane Bourdon** ont été élus à la co-présidence du comité des fêtes.

**La Savate Rochoise
vous adresse ses vœux
pour 2025.**





A.C.C.A DE ROCHES

L'année 2024 vient de se conclure et notre saison est désormais bien avancée.

Les chasseurs de petits gibiers ont pu faire quelques prélèvements d'oiseaux lâchés malgré la recrudescence de renards et autres nuisibles.

Les années se suivent et se ressemblent pour nos lièvres très peu d'individus sur la commune.

A notre actif quelques sangliers ont été prélevés et le quota de chevreuils a été atteint pour la fin de l'année.

En cette nouvelle année, l'ensemble des chasseurs et le conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.

Président,

Verger L.

Secrétaire,

Bocquet N.





UNION SPORTIVE BÊTÊTE-ROCHES

Après une saison 2023-2024 difficile, l'Union sportive Bêtête Roches commence la nouvelle saison sur de solides bases avec un effectif de 21 joueurs. Nous remercions les nouvelles recrues qui ont renforcé nos rangs. Grâce à elles, nous pouvons aligner une équipe complète avec des remplaçants à chaque match. Les résultats sont au rendez-vous puisque nous terminons premiers de notre poule en quatrième division, sans aucune défaite. De plus, nous nous sommes engagés en Coupe de la Creuse avec succès, éliminant une équipe de deuxième division classée en milieu de tableau, ainsi qu'une équipe de quatrième division première de sa poule. Le troisième tour se jouera sur le terrain de Bêtête le 19 janvier contre Mérinchal, actuellement deuxième de leur poule en première division.

Malgré ses bons résultats sportifs, l'Union Sportive annonce avec regret le décès de David Aubrun, un de ses plus fidèles bénévoles et supporters, survenu en octobre.

Nous avons une pensée toute particulière envers nos amis Mahorais, dont l'implication a été déterminante pour la pérennité du club de football. En effet, plus d'une dizaine d'entre eux ont contribué activement aux succès de l'Union Sportive Bêtête entre 2010 et 2020.

Plusieurs de nos joueurs se sont blessés en ce début de saison. Nous leur souhaitons un bon rétablissement et espérons les voir revenir bientôt sur les terrains.

Carnet Rose : Tous nos vœux de bonheur accompagnent l'arrivée d'Esther dans le foyer de Mickael et Marion.

Notre association a organisé un concours de belote le dimanche 29 décembre à Bêtête. Cet événement a rencontré un franc succès avec la participation de 52 équipes. Toutefois, il est à noter que peu de licenciés étaient présents.

Nous remercions les vingt-huit entreprises pour leur soutien financier et notre ami Serge pour la mise en page du calendrier. Pour acheter un calendrier, contactez les joueurs ou les dirigeants. Merci pour votre générosité.

Nous concluons ces nouvelles de l'Union Sportive Bêtête Roches en vous adressant nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches.

INFOS DE DERNIÈRE MINUTE

Pensez à réserver votre soirée le SAMEDI 8 FÉVRIER SOIRÉE CHOUROUTE

à la salle des Fêtes de Bêtête

Prix 20 euros : crudités, choucroute, fromage, tarte.

INSCRIPTIONS : Florent :06 42 54 94 69 Brigitte:05 55 80 72 78



Administration : 05 55 41 86 00

Fax : 05 55 41 86 01

Production/commercial : 05 55 41 86 03

Abattoir de volailles : 05 55 41 86 02

Blanchisserie : 05 55 81 94 26

Conditionnement : 05 55 41 86 00

Couture : 05 55 41 86 00

Espaces verts : 05 55 41 86 00

Pépinière : 05 55 52 39 57

Elevage de volailles Ferme de Bagnat :

05 55 80 82 77

06 64 99 29 14

Mail : esat.lam@apajh23.com

Site web : esat-apajh23.com

**Une route propre ne
dépend pas seulement
de l'efficacité du service
de nettoyage, mais
de l'éducation des
personnes qui
passent par là.**



Disonais : Citations et Proverbes

Besoin d'aide pour une démarche administrative en ligne ? Une question ?



Coralie et Aurélie de la Maison France Services à Bonnat vous accompagnent pour les démarches administratives du quotidien :

- Famille et état-civil (pré-demande de carte d'identité ou passeport)
- Permis de conduire
- Cartes grises
- Retraite
- Emploi
- Social
- Santé
- Accès au droit
- Etc.



Ouvert du lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h45 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 16h



05.55.62.85.04



bonnat@france-services.gouv.fr



France Services à Bonnat
Place de la Fontaine (à côté de la Mairie)
23220 BONNAT





Petite-Enfance

* Activité à la Loulourèche



Tourisme

* Inauguration des aménagements du Plan d'eau de la Roussille le 24 juillet 2024



Santé

* Inauguration du Site Santé Central de Genouillac le 2 mai 2024



École

* L'école de Moutier-Malcard a travaillé sur les émotions à l'aide de livres



Économie

* Début des travaux de la deuxième ZA du Poteau - octobre 2024



Le Chai

* Activité à la Cricut au Chai



Tourisme

* Inauguration du skatepark le 17 juillet 2024



ALSH

* Séjour des 8/12 ans à Chamberet en Corrèze

RÉTROSPECTIVE DE 2024

Faites des économies d'eau

La CCPCM vous offre des kits hydro-économiques et vous permet d'obtenir un récupérateur d'eau à 38€ avec les aides de l'Agence de l'eau et du Département. Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de Communes



Restez connecté !

 Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche
 Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche

 portesdelacreuse
 IntraMuros

En savoir plus :
<https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>
Contact : 05 55 80 88 01 ou accueil@portesdelacreuseenmarche.fr





Comité de BOUSSAC

Des tombes de combattants "Morts pour la France" **disparaissent chaque jour** dans nos cimetières communaux. La disparition de ces tombes est une **faute mémorielle**.

Il est **urgent de sauvegarder ces tombes**, pour relever ce défi, le Souvenir Français a **besoin de tous les citoyens, il a besoin de vous !**

Le Comité du Souvenir Français de BOUSSAC, en pleine renaissance, est passé de 07 adhérents en 2021 à 71 pour l'année 2024.

Cette année a été riche en cérémonies de commémoration du 80^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie. Notre Comité a répondu présent à toutes les manifestations ou il a été convié.

En 2024, la rénovation du monument aux morts de NOUZEROLLES s'est terminée. La restauration du monument aux morts de BORD SAINT GEORGES est en cours de réalisation avec un financement à hauteur de 20 % par le Souvenir Français (Siège + Comité). Les adhérents du Comité ont réalisé la rénovation de la tombe de monsieur Gaspard BARBOZA au cimetière de TOULX SAINTE CROIX ainsi que celle de monsieur BEAUFILS Paul au cimetière de SAINT PIERRE LE BOST, travaux financés par le Comité de BOUSSAC. La rénovation du monument aux morts de SAINT PIERRE LE BOST a été également réalisée par des adhérents du comité de BOUSSAC, les matériaux ayant été fournis par la municipalité.





Des rénovations de tombes seront réalisées en 2025 par les adhérents à SAINT MARIEN et BOUSSAC, dont le financement sera assuré par le Comité.

L'ensemble des activités du Comité de BOUSSAC sont désormais en ligne sur FACEBOOK.

L'association est ouverte à tous ceux et toutes celles, qui souhaitent participer à sa mission. Nous invitons toute personne partageant les fondements de l'association à nous rejoindre. Le tarif annuel d'adhésion est de 20 €, fiscalement déductibles.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 06.71.32.45.34. - 06.45.49.95.35 – 06.24.71.62.95

Le Président de Comité
GANIVET Bertrand





Le Montet
23600 BOUSSAC-BOURG
Tél secrétariat : 05.19.70.03.03
Mail : secretariat@smbpc.fr

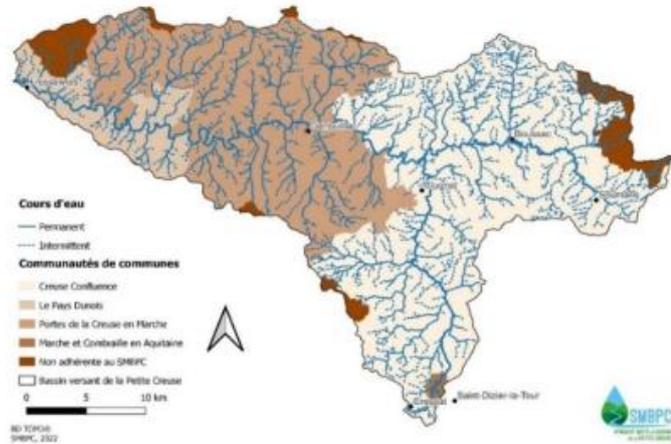
Pourquoi le Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse (SMBPC) ?

Le SMBPC est né en 2018, suite aux transferts de compétences « GEMAPI », Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des inondations, aux Communautés de Communes. Ces dernières ont transféré cette compétence au Syndicat afin de répondre aux enjeux « eau » du territoire :

Enjeux quantité, qualité et morphologique tout en valorisant les activités économiques du territoire.

Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Un outil incontournable pour répondre aux enjeux du Territoire du bassin de la Petite Creuse



En matière de protection et d'abreuvement, nous proposons de plus en plus d'équipement de type solaire ou gravitaire



Ouverture du nouveau lit en fond de vallée et remise en eau du nouveau lit.

Suivis et assistances

Tout au long de l'année, les agents réalisent des suivis :

- Qualité de l'eau
- Quantité : mesures de débits

Ils apportent aussi assistance aux collectivités lors de questions sur les milieux aquatiques et assistent les propriétaires d'ouvrages lors de demande de gestion ou d'effacement de plan d'eau par exemple.

Technicien :

Julien LEMESLE, Tél : 06 07 74 28 55 julien.lemesle@smbpc.fr

Yannick GHESQUIERE, Tel : 06 07 74 21 56 yannick.ghesquiere@smbpc.fr

Bureaux des Techniciens : 05 55 65 75 47



Page Facebook

Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Seconde période du Contrat territorial ?

Les actions du Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse s'inscrivent obligatoirement dans le cadre de programmes pluriannuels coordonnés de type « Contrat territorial ». Conclu pour une durée de deux fois 3 ans avec un bilan intermédiaire en 2023

L'objectif est de retrouver le « Bon état écologique des cours d'eau » tout en maintenant les activités économiques.

Suite à un bilan constructif des trois premières années, les partenaires techniques et financiers se sont concertés afin de reconduire la seconde période de cet outil opérationnel tout en ajustant les actions afin qu'elles soient le plus efficaces possible.

Un volet Agricole.

Les cours d'eau sont tous bordés par les activités agricoles sur notre territoire. Nos actions concertées avec les exploitants permettent de protéger les milieux tout en favorisant l'activité économique des exploitations.

Un volet morphologique

Les cours d'eau ont été fortement remaniés durant de nombreuses années, toujours dans la concertation, des solutions sont trouvées afin de remettre les cours d'eau en fond de vallée de façon à ce qu'ils retrouvent un fonctionnement naturel.

Un volet Zones Humides

En partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels, restauration des zones humides du territoire pour tenter de conserver une quantité d'eau de qualité sur l'ensemble du bassin.

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

AMRF
ASSOCIATION DES MAIRES
RURAUX DE FRANCE

**Des maires
au service
des maires**

Lyon, le 5 décembre

Pauvre France !

La dissolution décidée par le Président de la République actuel aura aussi pour conséquence la « révélation » de la « chienlit » dénoncée à l'époque par le Premier Président de notre Vème République.

Celui-ci doit regarder NOTRE FRANCE, SA FRANCE, avec la plus grande désolation et grande amertume.

Comment respecter cette représentation nationale (issue des urnes après cette dissolution) qui semble, pour certains, n'avoir qu'une seule ambition : utiliser leur pouvoir minoritaire (car tous les groupes sont minoritaires) vers un seul but qui créera les conditions les plus favorables pour mettre fin à une démocratie intelligente et qui offre un marchepied à une forme d'anarchie ou les egos et les jeux personnels ne peuvent aboutir qu'à la régression de la France et de sa grandeur issue de son Histoire.

Pauvre France !

Les monuments aux morts, dans nos communes de France, auprès desquels nous nous recueillons devraient pouvoir déposer plainte pour non-reconnaissance du sacrifice de celles et ceux qui ont donné leur vie pour leur patrie.

Le budget 2025, quel qu'il soit, quel qu'en soit l'auteur actuel ou futur n'est qu'un faux nez pour un grand nombre de députés au comportement d'enfants gâtés, voire de sales gosses. Ils n'ont pas d'autres ambitions que la leur et surtout pas la recherche de l'avenir apaisé au bénéfice de toutes et tous.

Si la France a toujours eu ce côté rebelle, elle a toujours su également rebondir et c'est donc par amour pour elle que l'on doit clouer au pilori toutes celles et tous ceux qui veulent la détruire.

Comme beaucoup de mes collègues, je suis en colère, mais je suis bien là ! Je suis aux côtés de mes habitants, des associations et des entreprises.

Quand la vie politique nationale vacille durablement, la vie politique locale montre le chemin.

Nos communes tiennent le pays, aidons-les et leurs élus avec !

Aux pouvoirs législatif et exécutif, je leurs dis,

- *Vous ne pouvez plus repousser plus longtemps les marques de confiance à adresser aux élus locaux*
- *Vos mots doux doivent disparaître pour des actes forts et le courage de remettre le bocal parisien et la haute administration à sa place*
- *Vous devez accepter de construire les solutions avec nous,*

302 rue Garibaldi - 69007 Lyon
☎ 04 37 43 39 80 ✉ amrf@amrf.fr

www.amrf.fr |   



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**Des maires
au service
des maires**

- Pour supprimer les déserts médicaux ruraux,
- Pour voter des moyens pour un Plan inédit pour la réhabilitation et la rénovation du bâti de nos villages,
- Pour rendre possible des solutions ambitieuses aux besoins de déplacements,
- Pour faciliter la création de richesses et d'emplois dans le monde rural,
- Pour rompre avec la baisse des dotations et le maintien des inégalités entre ruraux et urbains.

A mes collègues,

- Je leurs dis, que je comprends leur colère ; qu'ils doivent la transformer en énergie positive pour notre ruralité et nos communes
- Je les invite à s'adresser à leur préfet, leur sous-préfet, à leurs parlementaires pour leur dire la force de la République des communes et l'urgence d'agir
- Face à la crise politique nationale, affirmons la force de notre potentiel : vous avez la clé, nous avons ensemble les solutions, exigeons des pouvoirs législatif et exécutif de pouvoir les mettre en œuvre

Pour le Bureau,
Michel Fournier,
Président de l'AMRF

#macommuneestutile

CONTACT PRESSE :

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // cedric.szabo@amrf.fr //
amrf@amrf.fr // @maires_ruraux

302 rue Garibaldi - 69007 Lyon
☎ 04 37 43 39 80 ✉ amrf@amrf.fr

www.amrf.fr |   



**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**



**Des maires
au service
des maires**

Lyon, le 13 décembre

NOUVEAU GOUVERNEMENT

Les maires ruraux de France saluent la nomination de François Bayrou

L'Association des maires ruraux de France félicite François Bayrou, pour sa nomination en qualité de Premier Ministre.

L'AMRF souhaite que les dossiers qui sont bien avancés puissent être traduits très vite dans la loi comme pour : le statut de l'élu, la modification du mode de scrutin, la prise en compte de l'espace, la loi sur la compétence Eau et assainissement, les FRR, etc. Ces décisions doivent se traduire par un retour au plein exercice de la liberté communale et l'autonomie des maires dans la gestion communale. La consolidation du programme Villages d'Avenir en est une étape clé.

Les Maires ruraux souhaitent que tous ces sujets soient parmi les priorités du nouveau Gouvernement, tout comme les sujets tels que l'accès aux soins, la mobilité, l'école rurale, la rénovation du bâti ou l'emploi, via un Plan France Ruralités boosté et doté davantage d'ambitions et de moyens.

Le défi est énorme. La composition du futur Gouvernement devra continuer de tenir compte des 22 millions de ruraux avec un ministère de plein exercice sur le sujet, sans oublier que ceux-ci représentent 88% du territoire.

Les communes rurales attendent des réformes fortes sur l'équité de la DGF, la péréquation, la création d'une véritable dotation Aménités rurales pour toutes les communes, et la possibilité de lever une Contribution communale et citoyenne, pour que l'administré garde un lien fort avec la collectivité dans laquelle il habite.

L'Association plaide pour que le regard qui a changé sur la ruralité aboutisse enfin à des décisions concrètes.

Enfin, elle souhaite que le Gouvernement ait un temps durable et que le Parlement devienne raisonnable et responsable, afin que l'intérêt général prime sur les ambitions et stratégies personnelles, au bénéfice des enjeux que doivent relever notre pays, la France.

Pour le Bureau, Michel Fournier, Président de l'AMRF

CONTACT PRESSE :

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // cedric.szabo@amrf.fr //
amrf@amrf.fr // @maires_ruraux

302 rue Garibaldi - 69007 Lyon
☎ 04 37 43 39 80 ✉ amrf@amrf.fr

www.amrf.fr |   

#macommuneestutile



**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**



**Des maires
au service
des maires**

Lyon, le 24 décembre

NOUVEAU GOUVERNEMENT Les maires ruraux impatientes

L'urgence des mesures attendues par les habitants du monde rural et leurs élus est telle qu'il n'y a pas un jour à perdre pour prendre des décisions fortes.

En synthèse, je demande au nouveau Gouvernement de permettre l'accélération de l'étude au Parlement de solutions fortes en matière d'accès aux soins et en matière de mobilité, avec des moyens pour déployer des solutions complémentaires aux déplacements privés, en matière d'écoles pour des moyens humains, sans oublier les enjeux liés à la transition écologique, etc...

Concernant les élus et les collectivités, il faut débloquer la situation en vue d'un statut de l'élu très vite, avant le renouvellement des conseils municipaux dans un an, et être ambitieux pour le mode de scrutin en consolidant le modèle communal avec des scrutins de listes. Enfin, côté finances, j'espère qu'une responsabilité collective permettra d'adopter un budget avec le respect de l'engagement de l'État, sans oublier d'entamer très vite le retour d'un outil local de financement de l'autonomie fiscale des communes rurales et la prise en compte de l'espace.

Je me félicite de la nomination de Françoise Gatel, avec qui nous avons pu initier un travail pour approfondir l'action au bénéfice du monde rural et inscrire dans le temps le programme Villages d'avenir. Je salue l'arrivée de François Rebsamen, venu récemment au Congrès des maires ruraux de France, parler de l'alliance nécessaire entre les territoires pour enfin rééquilibrer l'aménagement du territoire et mettre un terme à l'opposition entre villes et campagnes.

Les maires qui n'ont jamais cessé d'administrer leur commune depuis 10 mois, demandent aux responsables politiques nationaux de se mettre enfin au travail au service de toutes et tous, et surtout au service de la France.

*Pour le Bureau,
Michel Fournier,
Président de l'AMRF*

#macommuneestutile

CONTACT PRESSE :

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // cedric.szabo@amrf.fr //
amrf@amrf.fr // @maires_ruraux

302 rue Garibaldi - 69007 Lyon
☎ 04 37 43 39 80 ✉ amrf@amrf.fr

www.amrf.fr |   



Trier, oui, mais pourquoi ?

On le sait, le tri des emballages et le recyclage des matières qui en découle, permettent d'économiser des ressources naturelles. Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol de la Terre (sable, pétrole...), on utilise celles déjà présentes dans les emballages pour produire de nouveaux objets.

Ainsi, des bouteilles en plastique transparent pourront devenir un vêtement polaire et celles en plastique opaque seront transformées, par exemple, en mobilier de jardin ou en arrosoir...

De même, les emballages en aluminium, acier, papier ou carton, les briques alimentaires ou les journaux et magazines, auront une seconde vie grâce au geste de tri.

De plus, la revente des matériaux triés et les soutiens de CITEO (*en charge des filières de recyclage des emballages*) accordés dans le cadre du tri, permettent de compenser en partie les dépenses de la collectivité Evolis 23.

Enfin, bien trier, permet aussi de réduire le nombre de fois où le bac d'Ordures Ménagères est sorti et ainsi de réduire la part variable de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Trier, oui, mais pas n'importe comment !

Toutes ces bonnes raisons pour trier ne doivent surtout pas faire oublier le **bon geste** de tri...

En effet, des **erreurs de tri**, parfois graves, parviennent quotidiennement jusqu'au centre de tri de Beaune-les-Mines :

- Des **couches et protections hygiéniques usagées** (*elles doivent être déposées dans la poubelle noire*)
- Du **verre** (*il doit être déposé en colonne à verre*)
- Des **animaux morts** (*doivent partir à l'équarrissage : hors Evolis 23*)
- Des **appareils électriques et électroniques** (*ils doivent être ramenés dans les magasins électroménagers lors d'un nouvel achat ou dans l'une des 9 déchèteries d'Evolis 23*)
- Des **pile et ampoules** (*elles doivent être déposées dans les magasins qui les vendent ou dans l'une des 9 déchèteries d'Evolis 23*)
- De la **ferraille ou des gravats** (*ils doivent être déposés dans l'une des 9 déchèteries d'Evolis 23*)
- Des **vêtements** (*doivent être déposés dans une borne Le Relais*)
- Des **piquants ou tranchants**, par exemple des **seringues** (*ils doivent être placés dans un contenant spécifique récupérable gratuitement en pharmacie et y être ensuite redéposés*)
- ...

Ces erreurs de tri rendent pénible le travail des agents, voire, mette leur vie en danger.

Enfin, les erreurs de tri, qui au centre de tri deviennent des refus de tri, doivent être enfouies ou incinérées, avec tous les recyclables qu'elles ont « souillé », ce qui entraîne un surcoût de traitement important pour Evolis 23 (*plus de 300 000 € par an, soit 11€/foyer/an*). Cet argent pourrait sans doute être mieux utilisé ailleurs.

Si ces erreurs sont malheureusement en constante évolution, elles ne sont le fait que d'une portion de personnes, car heureusement, la plupart des usagers d'Evolis 23 sont de très bons élèves. Bravo à eux !

>> *En savoir plus ? Rendez-vous sur www.evolis23.fr, rubrique « mes déchets », ou contactez la ligne Info Déchets au 05 55 89 86 06.*

Déchetterie Genouillac

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	14h-18h00	14h-18h00		14h-18h00	14h-18h00

Accès gratuit pour les particuliers, pensez à vous munir de votre carte

Accès réglementé pour les professionnels



EURL MALDANT GUILLAUME

Terrassement - Assainissement
Aménagement de terrain - Maçonnerie
Travaux du Bâtiment
Travaux Agricoles - Parcs et Jardin

1 Rte du Tilleul
23270 ROCHES

0699620770
Devis Gratuit





BLONDIN Electricité SARL
Electricité générale

23270 Roches



Contact :
blondinelectricite@gmail.com
Thomas Blondin : 0783361448
Hugo Blondin : 0782067043

Service de Repas à Domicile - A.D.P.B.C.



1, place de l'église
23350 GENUILLAC
☎ : 05.55.62.80.92.
☎ : 06.16.70.50.57.

L'association de développement du Pays de Bonnat-Châtelus-Malvaleix (ADPBC) : livraison de repas à domicile

Un service qui facilite la vie

L'association de développement du Pays de Bonnat-Châtelus-Malvaleix (ADPBC) offre un service de portage de repas à domicile depuis 1993. Ce service permet aux bénéficiaires de rester à leur domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions, qu'il s'agisse de personnes âgées ou de personnes rencontrant des difficultés temporaires, maladie, convalescence, ou simplement lorsque la personne se retrouve dans l'impossibilité de cuisiner par elle-même.

Pour qui ? Pour tous, l'inscription ne nécessite aucune condition d'âge ni de revenus, aucun justificatif n'est demandé.

Facile et rapide ! Vous bénéficiez, sous 48 heures, de ce service sur simple demande par téléphone.

Pratique et souple ! Vous en fixez-vous même la durée et la fréquence, quotidien, sur le mois, ou l'année, un jour sur deux, tout est modulable. La livraison peut être interrompue temporairement ou définitivement sur simple appel au minimum 48 heures avant (c'est la seule contrainte, bien penser à prévenir 48 heures avant, pour toute modification !).

Un repas de qualité pour 8,40 Euros : ce repas comprend une entrée, un plat de viande ou de poisson et sa garniture de légumes, du fromage et un dessert, plus un potage pour le soir l'hiver et des crudités l'été.

Présentée dans des barquettes soudées qui peuvent passer au four micro-ondes, la préparation peut aussi être simplement réchauffée dans un plat adapté à un four traditionnel ou à une cuisson sur feu.

Le repas peut être adapté à certains régimes tels que sans sel ou sans sucre. Il est également possible de faire hacher la nourriture.

Les livraisons sont assurées tous les matins du lundi au samedi sur les communes du Territoire de la Communauté de Communes des Portes de la Creuse en Marche : Bonnat, Champsanglard, Châtelus-Malvaleix, Genouillac, Jalesches, La Cellette, La Forêt du Temple, Linard, Lourdoueix-Saint-Pierre, Malval, Méasnes, Mortroux, Moutier-Malcard, Nouziers, **Roches**, Saint-Dizier-Les Domaines, Tercillat.



Les **services d'urgence**
vous **rappellent** désormais avec le

0 800 112 112

**Ceci n'est
pas un spam !**



Pensez à **enregistrer**
dès maintenant ce numéro
dans vos contacts



Vous avez contacté les services d'urgence ?

Ils vous rappellent désormais avec un **numéro unique**, le **0 800 112 112**.

Que se passe-t-il si je ne décroche pas et que j'essaie de rappeler ultérieurement ce numéro ?

Si vous composez le 0 800 112 112 (appel gratuit), vous serez renvoyés sur un message vocal, vous invitant à recomposer le numéro d'urgence correspondant à votre demande initiale.

Il est donc préférable de recontacter directement le service d'urgence concerné.

Comment puis-je m'assurer que l'appel n'est pas frauduleux ?

Le 0 800 112 112 a été spécifiquement mis en place pour les rappels des services d'urgence : vous pouvez répondre à ce numéro en toute confiance !

Nous vous conseillons d'enregistrer dès à présent ce numéro dans vos contacts afin de l'identifier facilement et de ne pas le confondre avec un démarchage commercial.

En cas d'urgence, puis-je appeler directement le 0 800 112 112 ?

Non, le 0 800 112 112 ne remplace pas les numéros d'urgence.

En cas d'urgence vous devez continuer à composer les numéros d'urgence habituels, joignables gratuitement 24h sur 24, où vous serez alors mis en relation avec une personne en mesure de vous aider.

Pour rappel, les numéros d'urgence sont les suivants :

Numéro	Service
15	SAMU
17	Police ou gendarmerie
18	Pompier
112	Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux trois services ci-dessus)
197	Alerte attentat - alerte enlèvement

La prière des plus de 55 ans

Notre kiné, qui êtes osseux
Que nos articulations soient
certifiées
Que notre squelette tienne
Que nos os emboîtés
soient fermes
sur la terre comme ossuaire
Donnez-nous aujourd'hui nos
massages quotidiens
Pardonnez-nous nos
gémissements
Comme nous pardonnons à ceux
qui nous ont massés
Ne nous laissez pas succomber
à la décalcification
Mais libérez-nous du mal
de dos.

Voltaren



URGENCES

S.A.M.U. : 15

Police secours ou Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Urgences sourds et malentendants : 114

Médecin de garde : 05 55 41 82 02 – 116 117

ou www.allo-medecins.fr/23-Creuse/

Pharmacie de garde : 3237 ou www.3237.fr

Chirurgien-dentiste de garde : 15 ou

05 55 09 81 27

De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 la semaine

09 60 40 44 80

De 9h00 à 12h00 Week-end et jours fériés

Centre antipoison : 05 61 77 74 47

Enfants disparus : 116 000

DÉPANNAGE

Enedis : 09 72 67 50 23

G.R.D.F. : 0800 47 33 33

SAUR : 05 87 23 10 00

INFO SERVICE

Mairie : 05 55 80 73 69

MSAP : 05 55 62 85 04

Infirmiers Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 74 79

École de Roches : 05 55 80 81 38

École de Ladapeyre : 05 55 80 81 84

Collège Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 70 14

Aide à domicile :

Choisir de vivre à domicile : 05 55 62 80 72

Soins infirmiers à domicile : 05 55 80 84 51